

CCI Urgence Entreprise

01 55 65 44 44

(service gratuit + tarif d'un appel local)

Vous aider à faire face à la crise du Coronavirus / COVID-19

Avec le dispositif "CCI Urgence Entreprise", la CCI Paris Ile-de-France accompagne les chefs d'entreprises et les commerçants dans la gestion de crise liée au Coronavirus / COVID-19.

urgence.entreprise@cci-paris-idf.fr

Chefs d'entreprise, commerçants

vous êtes seul face aux démarches administratives à réaliser suite à l'épidémie de Coronavirus qui touche notre pays depuis janvier ?

Les conseillers de la CCI vous accompagnent à distance

- **Information** : recours au chômage partiel, gestion RH, relations avec vos clients, fournisseurs, banques...
- Assistance au **montage des dossiers de demande d'aides**
- Facilitation des **relations avec les administrations** : report de charges sociales et fiscales...

<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/numero-crise-coronavirus>